

Les premières orientations pour le projet de PADD issues de la concertation dans le 12^e arrondissement

réunion de concertation PLU – mairie du 12^{ème} – 2 avril 2003

I. LE CADRE BÂTI ET LE PATRIMOINE

II. LES AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC

III. LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES PUBLICS

IV. LES DÉPLACEMENTS ET LE STATIONNEMENT

V. LE LOGEMENT ET LES OBJECTIFS DE LA MIXITÉ SOCIALE

VI. L'EMPLOI ET LES COMMERCES

Rattaché administrativement à Paris depuis à peine un siècle et demi le 12^{ème} arrondissement a gardé peu de traces de son passé villageois.

Notre arrondissement possède des atouts mais porte encore les stigmates d'un développement urbain, qui dans le passé, a été peu soucieux d'établir cohérence, harmonie, articulation entre différents tissus urbains et éléments structurants.

D'où un sentiment de patchwork, d'éléments décousus, juxtaposés, d'héritages insuffisamment protégés, qui s'exprime de manière explicite ou implicite dans la volonté, à l'occasion de l'élaboration du plan de développement durable de Paris, et du PLU, d'établir un véritable projet identitaire et paysager global pour le 12^e.

Cette note de synthèse n'est en rien exhaustive. Elle a simplement vocation à traduire et à illustrer par certains exemples les axes qui se dégagent du travail et du dialogue engagés dans les conseils de quartier.

Ce projet s'articulerait autour des principes suivants:

Le respect de l'héritage industriel et artisanal du 19^{ème} siècle (présent dans tout l'Est parisien), en préservant ce caractère non seulement dans ses manifestations architecturales (cours et passages artisanaux), mais, aussi dans l'activité économique à soutenir et développer.

Le renforcement de la richesse en éléments végétaux (spécifique au 12^{ème}), avec l'introduction de « corridors ou fils verts » dans l'arrondissement (continuité de promenades pédestres ou à vélo de la place Mazes au bois de Vincennes), la réalisation de nombreuses végétalisations verticales et la volonté de casser l'aspect trop minéral de certains quartiers (îlot St Eli, place Henri Fresnay...)

Le souhait d'établir des fils rouges, repères, éléments de continuité et de caractérisation présents dans tout l'arrondissement, avec l'élaboration d'une charte des devantures, l'établissement d'un cahier de références architecturales permettant une insertion harmonieuse de l'architecture contemporaine dans le tissu ancien, et enfin la réalisation de murs peints

L'ambition affichée de renouer avec une tradition parisienne du 19^{ème}, celle du décor urbain. La présence de nombreux ponts urbains qui aujourd'hui enlaidissent le paysage offre des opportunités ceux ci pourraient au contraire devenir avec des traitements simples (frise, arrondis) et un aménagement de leurs abords des éléments de décor

Le désenclavement de certains quartiers ou îlots, actuellement isolés, au cœur ou en périphérie de l'arrondissement: la liaison entre Bercy et Picpus Sud par la réalisation d'une passerelle au dessus des voies SNCF (rue de Charenton entre le 320 et le 320 bis), assurer une continuité urbaine par la couverture du périphérique à la porte de Vincennes mais aussi entre porte Dorée et porte de Charenton, le désenclavement de l'îlot St Eloi/Erard/Rozanoff, un meilleure insertion de la gare de Lyon.

I. Le cadre bâti et le patrimoine ([TOP](#))

Peu d'éléments sont inscrits ou classés dans notre arrondissement. Il s'agit pour l'essentiel des vestiges de l'exposition coloniale et de bouches de métro.

De nombreuses demandes de protection de façade ont donc été formulées par les conseils de quartiers. Parmi les séquences architecturales homogènes remarquables et non protégées, on peut citer:

- La rue Ernest Lacoste
- La rue Crémieux
- La cour d'Alsace Lorraine et l'impasse Mousset
- La villa Daumesnil
- Les rue de Madagascar et de Capri

Il est demandé également que les dispositions protectrices du POS fin du faubourg Saint Antoine se retrouvent dans le PLU, afin de préserver le tissu faubourien, ses passages et ses cours.

L'entretien et la mise en valeur de notre rare patrimoine classé sont vivement demandés, et en particulier:

- Les colonnes du Trône et les pavillons de l'ancienne barrière
- La fondation Eugène Napoléon
- Et au 99 bis, rue de Reuilly, le Pavillon dit "du Duc de Guise"

II. Les aménagements de l'espace public ([TOP](#))

Aménagements de voirie en faveur des piétons:

Les 7 conseils de quartiers ont fait de très nombreuses propositions visant à faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et des personnes handicapées : élargissement des trottoirs, aménagement de carrefours, création d'oreilles, installation de ralentisseurs, réduction et amélioration du mobilier urbain... toutes ces propositions seront examinées et étudiées par les services et orienteront les investissements de voiries des années à venir.

Places à aménager ou à créer:

- Placette à créer à l'intersection Bd de Reuilly, Bd de Picpus, rue Louis Braille
- Placette à créer (en supprimant le stationnement) en bas de la rue Louis Braille à l'intersection de rue de la Véga, rue Montempoivre
- Placette à créer à l'intersection Legraverend/Abel/Parrot
- Placette à créer à l'intersection rue des Meuniers/petite ceinture
- Placette à créer (en supprimant le stationnement) à l'intersection rue du Charolais! avenue Daumesnil
- Aménagement paysager de la place de la Nation
- Aménagement de la place des vins de France (installation d'un kiosque ou de jeux pour enfants)
- Aménagement de la place Maurice de Fontenay, rue du Colonel Rozanoff - Aménagement de la place du métro Montgallet

Embellir l'espace public et le paysage urbain, créer ou retrouver des perspectives

De très nombreuses propositions visent à requalifier l'espace public par des végétalisations et en particulier par le traitement des retraits d'alignement qui se transforment presque systématiquement en dépôt d'ordures.

Des aménagements spécifiques sont aussi souhaités :

- aménagement du boulevard Diderot de la rue de Reuilly à la place de la Nation - aménagement de l'avenue de la porte de Vincennes
- dégagement des perspectives aux deux extrémités de la rue de Wattignies
- Création d'une perspective avenue Messimy, en installant une grille dans l'enceinte du cimetière de Saint Mandé et valorisation du cimetière de Valmy et du cimetière de Bercy
- Installation et végétalisation d'un mur antibruit rue Coriolis

La question des enseignes et de la publicité:

Il est proposé d'établir une charte des enseignes pour l'ensemble de l'arrondissement, avec une démarche spécifique à développer d'une part auprès des petits commerces informatiques du secteur Daumesnil/Montgallet, d'autre part en cas de changement de propriétaire, pour préserver des décors de boutiques aux décors fragiles (en particulier les quelques rares boulangeries traditionnelles). Il est également souhaité que le nombre de panneaux publicitaires soit revu à la baisse et que certaines implantations soient bannies (ex d'un panneau 4*3 sur un mur peint dans le secteur Gare de Lyon).

Les abords et l'accès du bois de Vincennes

Chacun regrette que les abords du bois de Vincennes soient insuffisamment valorisés. Les transitions n'existent pas. Et la plupart du temps le stationnement sauvage achève de déqualifier ces abords.

Les différents quartiers concernés proposent, entre autre :

- un aménagement de la pelouse de Reuilly pour une utilisation, toute l'année de cet espace dédié au loisir
- la suppression de l'accès au périphérique devant la pelouse de Reuilly
- la couverture du périphérique à la Porte de Vincennes, et de la Porte Dorée à la Porte de Charenton, pour des aménagements paysagers, sportifs, voire du logement et de l'activité économique
- une continuité de promenade jusqu'au bois (cf fils verts)
- la question de l'accès au bois (à la Cartoucherie et aux différents équipements sportifs) pose également la question du développement des transports en commun, et en particulier de navettes partant de l'arrondissement

La perspective de l'arrivée du tramway sur le Maréchaux devrait être l'occasion d'une requalification de ces abords, et d'un traitement des Portes.

III. Les équipements et les services publics ([TOP](#))

Trop peu d'équipements collectifs permettent à la vie associative, culturelle et sportive de se développer autant que cela serait souhaitable dans le 12ème.

L'arrondissement est pourtant un des rares arrondissements de Paris à connaître une évolution démographique positive.

Le manque de crèche se fait ainsi particulièrement sentir, avec un taux de service très inférieur à la moyenne parisienne, et qui s'effondre à 30 % si l'on ne considère que les modes de garde collectifs.

De plus, la répartition des équipements existants est déséquilibrée, les établissements scolaires, par exemple, n'étant plus situés dans les quartiers qui en auraient le plus besoin.

Enfin, les programmes de la plupart des ZAC qui ont modifié la physionomie de l'arrondissement dans les 20 dernières années ont été notoirement insuffisants dans ce domaine.

Les priorités en terme d'équipements collectifs et de services locaux:

Petite enfance

Outre les crèches et halte garderies déjà programmées depuis le début de la mandature (rue Montgallet, ZAC Reuilly, Brûlon Citeaux, impasse Barrier) il faudrait au minimum 5 crèches de 60 berceaux dont deux situées dans le quartier Bel Air Nord (proposition avenue Vincent d'Indy, rue Mousset Robert), une à Picpus Nord (avenue de Saint Mandé), une à Bel Air Sud ou Picpus sud et une à Aligre gare de Lyon.

Sport

- La création d'un gymnase et de salles de sport à Bercy (opération Baron Leroy), sur le secteur gare de Lyon et Picpus Nord
- L'installation de rampe de skate sur les terrasses du POPB, place Mazas, pelouse de Reuilly ou sur les couvertures du périphérique
- Installation d'un terrain de sport à l'intersection bd de picpus/rue Sibuet
- L'installation de boulodrome sur le terre plein du bd de Picpus et à l'intersection rue de Bercy/Pommard

Locaux associatifs

- Création d'une maison des associations et de locaux associatifs dans le patrimoine des bailleurs sociaux et à la Maison des Ensembles

Equipements culturels

La demande d'équipements culturels de proximité est forte dans un arrondissement à plusieurs reprises qualifié de « désert culturel ».

Elle se double du souhait de maintenir la vocation culturelle des rares espaces d'initiative privée (ancien cinéma angle rue de Gravelle/Claude Decaen, théâtre de l'Opprimé), et de l'unique grand musée de l'Est parisien (MAAO) désormais vide.

Le fait qu'aucun grand équipement culturel de la Ville de Paris ne soit situé dans le 12 pénalise également l'arrondissement, qui ne bénéficie pas de ce fait des animations dont ces lieux sont souvent les supports (Paris quartier d'été, Nuit blanche, ateliers des musées...).

Deux bibliothèques médiathèques! espace public numérique, ont été demandées dont une à Bercy (sur l'opération Baron Leroy) et une à Bel Air Nord (Bd Carnot ou rue Fernand Fourreau), équipement qui aurait vocation à desservir également les quartiers limitrophes du 20ème

Equipements sociaux

- un centre d'accueil temporaire pour personnes âgées (à l'issue d'hospitalisation) permettant aussi de développer une plateforme d'aide au maintien à domicile de nos aînés
- une structure d'hébergement pour les SDF
- un centre social à Bel Air Nord

L'amélioration de l'accessibilité des équipements existants:

Services municipaux

Il convient par ailleurs d'améliorer la visibilité et l'accessibilité de certains équipements municipaux existants, et en particulier:

- le conservatoire du 12ème saturé et à l'étroit dans ses locaux actuels
- les équipements du secteur Saint Eloi/Erard, peu visibles.

Services publics

De très nombreuses propositions visent à améliorer le service public existant et en particulier:

- La Poste: les bureaux de poste, souvent saturés et exigus, ainsi que la levée des boîtes aux lettres, insuffisamment fréquentes. En revanche, la fin de la distribution du courrier par les gardiens d'immeuble dans certains ensembles apparaît comme en contradiction avec la volonté de développer service de qualité et lien social.
- La RATP: de nombreuses demandes de développement des lignes de bus (fréquence et régularité des passages, bus en soirée et le week-end), d'amélioration des implantations des arrêts de bus (déplacement, couverture), de rénovation de station de métro (Montgallet, Porte de Vincennes)

IV. Les déplacements et le stationnement ([TOP](#))

L'amélioration du stationnement résidentiel:

Les souhaits majoritairement exprimés sont à la poursuite de la mise en stationnement résidentiel et à la création de parking souterrains dans deux secteurs de l'arrondissement peu équipés et particulièrement victimes du stationnement sauvage: le secteur de la porte de Vincennes à Bel Air Nord, la porte Dorée et les abords du bois à Picpus Sud. De telles réalisations permettrait le développement d'une offre de location de vélos pour le bois de Vincennes, voire de car-sharing (location de voiture partagée) et s'accompagnerait de la suppression du stationnement en surface.

Le problème du stationnement sauvage des voitures:

Le stationnement sauvage, sur les Maréchaux, aux abords du bois, est aussi un fléau à Bercy, du fait des manifestations au POPB et de l'attractivité de Bercy Village et dans le quartier Picpus Centre, du fait la spécialisation commerciale d'une partie de l'avenue Daumesnil et de la rue Montgallet et alentours. L'espace

public et l'espace privé sont impraticables à certains moments (samedi, périodes des fêtes).

Plusieurs quartiers ont suggéré des réflexions sur la piétonisation de certaines rues entre autres rue Claude Tillier, rue Bignon...

Pacifier la circulation automobile

La pression automobile se fait particulièrement ressentir sur les grandes pénétrantes que constituent l'avenue de la porte et le cours de Vincennes, le boulevard Diderot, la rue de Picpus et bien sûr « l'autoroute urbaine » des voies sur berge, avec son débouché boulevard Diderot et rue Abel.

La fermeture d'un des tunnels de la rue van Gogh (pour ne garder que celui qui dessert la gare de Lyon) et, en tout état de cause, la modification du plan de déplacement dans le quartier gare de Lyon doivent être mis à l'étude.

La création de fils verts

Outre de nombreux aménagements pour faciliter les circulations piétonnes, plusieurs quartiers ont exprimé leur souhait de la création de fils verts dans l'arrondissement

- aménagement en promenade plantée piétonne et cycliste de la petite ceinture
- aménagement des quais bas de la Seine
- liaison piétonne et cycliste continue des quais bas de la Seine à la petite ceinture, en passant par la coulée verte (jonction au square Charles Peguy) jusqu'au bois de Vincennes (aménagement du Bd de la Guyane et du débouché à Saint Mandé)
- création d'un corridor vert dans le quartier Saint Eloi.

Enfin des créations d'espace vert sont demandées - Sur les couvertures du périphérique - Rue des Fonds Verts

L'amélioration du stationnement des deux-roues:

La proposition d'un des conseils de quartier de systématiser les parkings à deux roues aux abords de tous les équipements publics doit être soutenue.

V. Le logement et les objectifs de la mixité sociale ([TOP](#))

Le 12e arrondissement est fier de sa mixité sociale. Si certains quartiers ont une densité qui ne permet plus d'envisager de constructions en nombre, d'autres présentent encore des potentialités.

La demande de logements sociaux pour préserver mixité sociale, générationnelle, et développer une offre de garde d'enfant complémentaire à l'offre collective demeure importante, d'autant qu'une grande partie du parc social de l'arrondissement est constitué de petits logements (les assistantes maternelles ont besoin de grands logements pour obtenir un agrément).

La rénovation de certains ensembles est demandée, en particulier le groupe Fécamp Edouard Robert Tourneux.

La réhabilitation du foyer de la rue Claude Tillier géré par l'ASSOTRAF est aussi un impératif.

VI. L'emploi et les commerces ([TOP](#))

Les commerces de proximité:

- la rue de Wattignies autrefois très commerçante est menacée de dépérissement
- un secteur entier de l'arrondissement est totalement dépourvu de commerce de bouche (du Quai de la rapée à la gare de Lyon)
- par ailleurs tous les quartiers réclament des commerces de bouche

Plusieurs quartiers ont également insisté sur la mobilisation des locaux commerciaux de bas d'immeuble dans le parc géré par les bailleurs sociaux.

Enfin, tous les quartiers ont fait des suggestions pour la création de zones de livraison.

Les marchés

Sensible à la difficulté de garantir la viabilité de commerces isolés, le quartier Picpus Nord propose la création d'une Halle (ou d'un marché couvert permanent) ;

Le quartier Aligre/gare de Lyon a réaffirmé l'importance du marché dans l'identité et la vie du quartier.

Les rues commerçantes à améliorer et à diversifier

L'hyper spécialisation du secteur Daumesnil/Montgallet pose des problèmes aigus (circulation, paysage urbain). Il faut trouver les solutions permettant la diversification de ce secteur.

L'emploi

Le soutien à l'activité artisanale traditionnelle et contemporaine (petites entreprises de création graphique et numérique qui s'installent dans d'anciennes cours artisanales comme l' Impasse Mousset) est vivement demandé pour préserver à la fois la mixité d'activité, et l'emploi.

Une réflexion est également à mener sur le développement de l'emploi de proximité à travers le logement (assistante maternelle, aides à domicile pour les personnes âgées).